

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 63 (1995)
Heft: 5

Rubrik: TFB actuel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TFB actuel

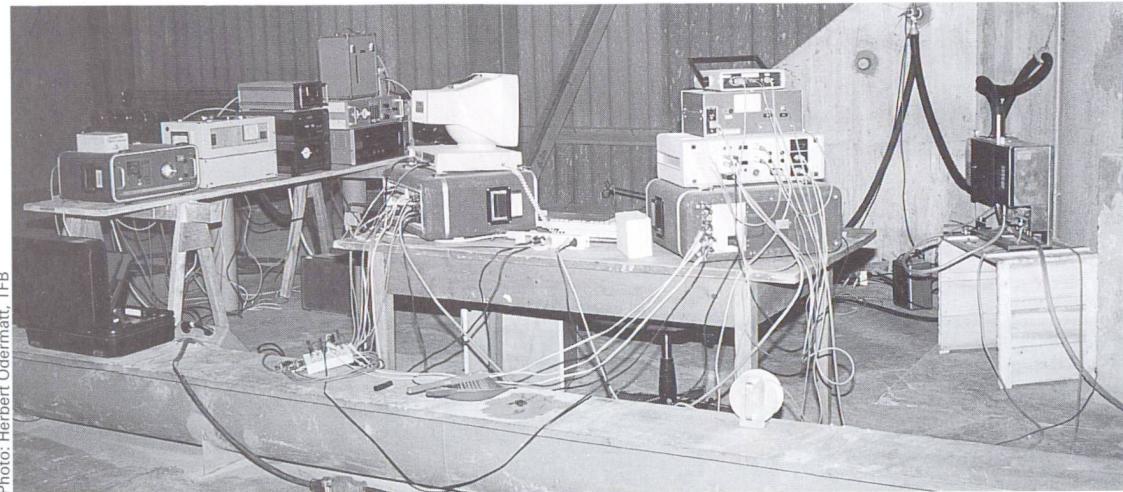


Photo: Herbert Odermatt, TFB

Les mesures d'émissions étant aujourd'hui des plus complexes, elles exigent un coûteux parc d'appareils.

Le TFB et la protection de l'environnement dans l'industrie du ciment

L'industrie du ciment est une industrie lourde typique, qui utilise d'imposantes installations, produit de grandes quantités de matériaux, et consomme beaucoup d'énergie. Dans de telles conditions, il est inévitable qu'elle ait des effets sur l'environnement. Afin de maintenir ces effets dans des limites acceptables, la Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse (SSFCCG) s'est conformée volontairement à une norme interne de dépoussiérage en 1964 déjà, c'est-à-dire à une époque où la «protection de l'environnement» était encore inconnue. Elle a mis sur pied, en tant qu'organe de contrôle, un inspecteur des émissions qui, pour les contrôles effectifs dans les usines, dispose d'une équipe de mesure des émissions. Cette équipe était basée au TFB, mais ne lui était rattachée que sur le plan administratif. Le département Mesure des émissions, qui a succédé à l'équipe de mesure des émissions, a été entièrement intégré au TFB le 1er janvier

1995, et constitue avec le département Matériaux et environnement, nouvellement créé, une division autonome, ce qui démontre l'importance que l'industrie du ciment et le TFB attachent aux questions relatives à l'environnement.

Modeste au début, le domaine du département Mesure des émissions s'est constamment étendu. Aujourd'hui, des collaborateurs compétents et motivés sont à même d'effectuer la majeure partie des analyses imposées par l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair). Il s'agit en particulier

- de la détermination du débit volumique des effluents gazeux,
- de l'analyse permanente de la composition des effluents gazeux en ce qui concerne les constituants principaux et les substances polluantes au sens de l'OPair: O₂, CO₂, CO, NO, SO₂, VOC (somme), vapeur d'eau,
- du prélèvement d'échantillons et de l'analyse des métaux lourds

contenus dans les poussières et retenus par les électrofiltres,

- du prélèvement d'échantillons et de l'analyse en discontinu d'autres constituants gazeux, selon les données du problème.

Les possibilités d'analyse sont en outre constamment adaptées aux exigences croissantes: dès le milieu de 1995, les VOC pourront être décelés non seulement en tant que somme, mais aussi répartis selon les constituants importants, et cela également en continu.

Grâce à de longues années d'expérience et aux connaissances de la technique des procédés pour la fabrication du ciment, il est également possible de conseiller les cimentiers pour l'interprétation des résultats. Ce solide savoir permet au département Mesure des émissions du TFB d'analyser également d'autres sources d'émissions, bien que – de par son origine – ce département ne travaille à peu près qu'exclusivement pour l'industrie du ciment.

Ernst Strahm